

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER
ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Avis relatif au nombre possible d'inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels établie au titre de l'année 2008 à l'issue des concours interne et externe

NOR : IOCE0812052V

Par un arrêté de la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales en date du 9 mai 2008, l'arrêté du 11 avril 2008 relatif au nombre d'inscriptions possible sur la liste d'aptitude aux fonctions d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels établie au titre de l'année 2008 à l'issue des concours interne et externe est rectifié de la manière suivante :

Le paragraphe « Relatif au nombre possible d'inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels établie au titre de l'année 2008 à l'issue du concours interne » : est remplacé par le paragraphe suivant :

« Relatif au nombre possible d'inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions d'infirmier d'encadrement de sapeurs-pompiers professionnels établie au titre de l'année 2008 à l'issue des concours interne et externe ».